

MAIRIE

DU



FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 10
- présents : 06
- votants : 06

L'an deux mil-vingt-deux, le quinze avril à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Mr **André PESCE**, *Maire*

Date de convocation : 08/04/2022

Présents : Mrs PELLEGRIN J., HONNORAT J., FAY E.P. et Mmes BONNETTY M., OBRADOS A..

Absentes excusées : Mmes BERAUD M., ALBANO N.

Absents : Mrs JACOMET M., DROGOUL- SPANU D.

Objet: subventions 2022/BP 2022

Monsieur le Maire, au vu des demandes qui ont été reçues, propose l'attribution des montants de subventions aux associations suivants :

associations	Montant
Foyer Socio-éducatif collège E. Honnoraty	250.00€
Association sportive collège E. Honnoraty	100.00€
Comité des Fêtes de LE FUGERET	450.00€
Fugeret-Sports-Loisirs	450.00€
ADMR d'ANNOT	600.00€
Souvenir Français (section ANNOT)	50.00€
Amicale des Anciens Combattants canton d'ANNOT	100.00€
Total 6574	2 000.00€

*Le Conseil Municipal de LE FUGERET à l'unanimité des membres présents est favorable à l'inscription de **2 000.00€** au compte 6574 du BP 2022.*

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/04/2022 004-210400909-20220415-DE_2022_016-DE

